

15 JUIN 2009

8 140

MARGENE
S.A. au Capital de 10 000.00 €
Siège Social : 68, rue de Rome
13006 - MARSEILLE

RCS MARSEILLE : B 073 802 951
NAF : 47.72B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SA EN SARL

Jacky LEGRAS
Expert Comptable

Commissaire aux Comptes
Cie Régionale de Paris

125, avenue du Général de Gaulle
92250 - LA GARENNE COLOMBES
Téléphone : 06 08 71 10 54
Télécopie : 01 47 85 67 33

MARGENE
S.A. au Capital de 38 112.25 €
Siège Social : 68, rue de Rome
13006 - MARSEILLE

RCS MARSEILLE : B 073 802 951
NAF : 47.72B

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société MARGENE et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Garenne Colombes, le 11 juillet-2008

Le Commissaire aux Comptes

Jacky LEGRAS